

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Karsivan 50 mg comprimés enrobés

2. Composition

Par comprimé :

Substance active :

Propentophylline 50 mg

Comprimés enrobés ronds, biconvexes, de couleur ocre, portant une ligne de cassure en creux sur une face et le texte « K50 » sur l'autre face.

3. Espèces cibles

Chiens.

4. Indications d'utilisation

Troubles vasculaires périphériques et cérébraux.

Remarque :

Le médicament vétérinaire sert comme traitement auxiliaire pour améliorer la vascularisation des organes. Les maladies spécifiques des organes doivent être traitées suivant la cause primaire.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser chez les chiens de moins de 2,5 kg.

Ne pas administrer aux chiens avec une cardiopathie à stade avancé.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la (aux) substance(s) active(s) ou à l'un des excipients.

6. Mises en gardes particulières

Mises en gardes particulières :

Aucune.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

L'ingestion accidentelle doit être évitée.

Se laver les mains après avoir administré les comprimés.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à Karsivan doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement :

Sans objet.

Gestation et lactation :

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation et lactation.

L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

Fertilité :

Ne pas utiliser sur les animaux destinés à la reproduction.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Compte-tenu des propriétés pharmacologiques de la propentophylline, il est recommandé de ne pas administrer d'autres médicaments avec une activité pharmacologique similaire ou des dérivés de la xanthine.

Surdosage :

En cas de double surdosage, les symptômes suivants sont observés : léthargie, hypersalivation, vomissement. A des doses plus élevées, les symptômes suivants peuvent apparaître : ataxie, tremblements musculaires, décubitus. Dans certains cas, les animaux doivent être traités symptomatiquement.

Incompatibilités majeures :

Aucune connue.

7. Effets indésirables

Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités) :	Vomissements ¹ ; Réaction allergique (par ex. de l'urticaire) ²
---	--

¹ Principalement en début de traitement.

² L'arrêt du traitement peut être nécessaire.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie orale.

La posologie recommandée est d'environ 6-10 mg de propentophylline par kg de poids vif, deux fois par jour (soit 3-5 mg/kg de poids vif/jour) :

PV (kg)	Comprimé matin	Comprimé soir	Total #comprimés/jour	Dose journalière totale mg/kg
2,5-4 kg	1/4	1/4	1/2	6,3-10,0
5-7 kg	1/2	1/2	1	7,1-10,0
8-9 kg	3/4	3/4	1 + 1/2	8,3-9,4
10-15 kg	1	1	2	6,7-10,0
16-25 kg	1 + 1/2	1 + 1/2	3	6,0-9,4
26-33 kg	2	2	4	6,1-7,7

Karsivan doit être administré chaque jour pendant la thérapie.

Maintenir la thérapie au moins 4 – 8 semaines.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Les comprimés peuvent être administrés soit directement dans la gueule du chien, soit mélangés avec la nourriture.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver dans la plaquette thermo perforée d'origine. Conserver la plaquette thermo perforée dans l'emballage extérieur. A conserver dans un endroit sec.

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.
Les comprimés cassés non utilisés peuvent être conservés dans le blister pendant maximum 72 heures.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à prescription vétérinaire.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V144137

Plaquette thermo perforée contenant 60 comprimés enrobés.
Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Octobre 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Intervet International B.V., Wim de Körverstraat 35, 5831 AN Boxmeer, Pays-Bas

Fabricant responsable de la libération des lots :

Intervet GesmbH, Siemensstraße 107, 1210 Vienne, Autriche

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

MSD Animal Health Belgium Tél : + 32 (0)2 370 94 01